

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	28 (1940)
<b>Heft:</b>	577
<b>Artikel:</b>	Les femmes et l'Eglise : l'éligibilité des femmes au Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-263853">https://doi.org/10.5169/seals-263853</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURD, Crêts de Pregny

## ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir du Juillet, il est

## ANNONCES

11 cent. le mm.

Largueur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir du Juillet, il est

délivré des abonnements à 6 mois (3 fr.) valables pour la rentrée de l'année en cours.

*La force d'une civilisation se voit au respect que ses institutions ont pour la femme.*

Pierre HAMP.

## L'Alliance à Berne

Cette année, notre «Conseil national des femmes suisses», (qui, faisant exception à la règle, ne porte pas chez nous ce nom commun à plus de 40 Fédérations de Sociétés féminines d'autres pays, uniquement pour éviter toute confusion avec l'une des Chambres de notre Parlement), aurait pu arborer en toute tranquillité cette qualification, puisque pour la première fois, depuis quarante-et-un ans qu'il existe, c'est au Palais fédéral, dans la salle même du Conseil national, qu'il a tenu son Assemblée générale. «Un pas en avant vers une égalité politique bien méritée», a déclaré au banquet de clôture M. R. Grimm, président du Conseil d'Etat bernois; et la salve d'applaudissements, qui a salué à ce moment-là son discours énergique et significatif, a bien démontré tout le prix que les déléguées de près de 200 Sociétés féminines de toutes les parties de la Suisse attachaient à un progrès de plus en plus urgent à réaliser chez nous.

C'est donc dans les confortables fauteuils de nos représentants — faut-il rappeler ici que les députés au Conseil National, bien qu'élus par les hommes seuls, le sont sur la base du chiffre de la population entière, hommes et femmes? — que nous avons siégé l'autre semaine. Cadre de grande allure, malgré un peu trop de florflons architecturaux qui portent la marque de l'époque; enceinte ni trop vaste, ni trop restreinte, largement aérée et éclairée, munie de hautes tribunes où se pressait une foule féminine attentive; acoustique excellente, grâce à l'abondance des microphones; dégagements vastes à souhait; élégante salle des Pas-perdus, dont les baies s'ouvraient sur le décor des Alpes merveilleusement transparentes en ces tièdes journées d'automne, et dans laquelle, en dérogation à tous les usages, un thé copieux nous fut servi; imposant escalier d'honneur, gardé non seulement par des sentinelles en gris-vert, mais encore par des gentilles éclaireuses, dont les blouses bleues mettaient aussi une note de gaieté à la place des sévères huissiers fédéraux; décos florales d'un goût parfait: qui devons-nous remercier davantage, du Conseil fédéral, qui nous a aimablement octroyé ce cadre à nos débats? ou à nos amies bernoises, qui ont si bien su en tirer parti? Et quelle détente constante pour les yeux et le cerveau, lorsque les discours tireraient en longueur, de contempler au fond de la tribune présidentielle le lumineux paysage de Giron, reproduisant avec un rare bonheur le pays de Schwytz ensOLEillé au pied des Mythen, vu des hauteurs rocheuses qui surplombent la prairie du Grütli! Et si l'on n'a pas manqué, à cette occasion, de répéter la plaisanterie courante sur «la seule femme qui siège au Conseil National», apparition par trop dépourvue de voiles qui élève au sein de nuées blanches une symbolique branche d'olivier, l'on a fait remarquer aussi que pour la première fois elle avait trouvé des scours en grand nombre, toutes heureusement mieux vêtues qu'elle! et dont le calme, la discipline, le silence pendant les discours, la capacité auditive, non seulement rivalisaient avec les qualités masculines en ce domaine, mais certainement les dépassaient de beaucoup!

Car ce qui a peut-être manqué à cette Assemblée si remarquablement organisée, c'est l'élan, la discussion, le choc des idées et des tempéraments, voire même l'opposition... Tout le monde était toujours trop complètement d'accord, toutes les mains levaient trop unanimement du même geste la même carte rose pour les votations, tous les rapports se déroulaient trop exactement suivant le même rythme, pour qu'une certaine monotonie ne se dégagât pas de la longue — trop longue — séance administrative du samedi après-midi. Certes, il est précieux de penser que les femmes suisses, venues là de dix-huit cantons différents en tout cas, sont toutes unies malgré leur diversité de langues, de mentalités et de religions ; mais est-il nécessaire alors d'em-



Cliché Mouvement Féministe

Mme A. LEUCH (Lausanne)

qui se retire de la présidence de l'A. S. S. F. qu'elle a exercée pendant 12 ans avec un dévouement et une compétence pour lesquels toutes les suffragistes suisses lui expriment leur profonde gratitude.



Cliché Mouvement Féministe

Mme VISCHER-ALIOTH (Bâle)

Ancienne présidente de l'Association bâloise pour le Suffrage, ancienne vice-présidente du Comité Central, qui a bien voulu accepter une candidature à la présidence de l'Association suisse, continuant ainsi l'œuvre à mener à bien.



## Association Suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 26 et DIMANCHE 27 OCTOBRE 1940

## XXIX<sup>me</sup> Assemblée Générale A NEUCHATEL (Hôtel Terminus)

### RAPPEL DU PROGRAMME

#### Samedi 26 octobre, 14 h. 30 : Assemblée publique

Partie administrative — Elections du Comité Central et de la présidente — Les campagnes suffragistes à Genève et à Neuchâtel — In Memoriam.

#### 20 h. 15 : Conférence publique : La femme dans l'Etat de demain : M. M. VEILLARD (Lausanne).

#### Dimanche 27 octobre, 10 h. 45 : Culte : M<sup>me</sup> STRËHLÉ, lic. en théologie.

#### Midi précis : Diner en commun.

#### 14 heures : Conférence annuelle des Présidentes des Sections suffragistes. (Cordiale invitation aux déléguées).

1. La défense du travail féminin (M<sup>me</sup> A. MURSET, Zurich, M<sup>me</sup> S. BONARD, Lausanne) Discussion.
2. La participation féminine à l'application du Code pénal fédéral.
3. Le féminisme et les mouvements politiques actuels (M<sup>me</sup> G. GERHARD, Bâle, M<sup>me</sup> GOURL, Genève) — Discussion.
4. Communications de la présidente centrale.
5. Divers et propositions individuelles.

## A travail égal...

Nous lisons dans *The Dawn* que l'Union des Ingénieurs de Grande-Bretagne insiste pour que les femmes employées dans des usines reçoivent le même salaire que les hommes, quand elles accomplissent le même travail.

De même, l'Association britannique des Femmes jardinières et fermières annonce que toute femme expérimentée dans le travail agricole est payée au même salaire qu'un homme.

Bravo !

ployer tant de temps et de paroles pour constater cette indéfectible union? Je sais bien que des rapports ne prêtent pas toujours à la discussion, soit parce qu'ils présentent des faits que l'on ne peut qu'enregistrer, soit parce qu'ils touchent à une telle variété de questions que, devant l'ampleur de la tâche à accomplir, l'on ne peut, si l'on n'est pas spécialiste de chacun des problèmes traités, qu'exprimer sa reconnaissance en bloc à celles qui se sont chargées de ce fardeau.

(La suite en 2<sup>me</sup> page). E. GD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

## Les femmes et l'Eglise

### L'éligibilité des femmes au Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève

Après maints retards, assez inexplicables pour les profanes, et notamment pour les électrices auxquelles l'on avait assuré que l'initiative de plusieurs conseils de paroisse sur ce sujet serait soumise à la votation populaire dès l'automne 1939... la question est revenue le 5 octobre dernier devant le Consistoire, grâce à une motion de M. Geisendorf- Des Gouttes.

Bien que celui-ci fut malheureusement absent ce jour-là, sa motion a trouvé des défenseurs éloquents et convaincus, notamment en la personne de MM. J. Zellweger (Pregny), frère de notre amie de Bâle, si connue dans tous les milieux féministes, Jean Brocher (Vandoeuvres), le cinéaste si apprécié, et *last, but not least*, le Dr Hugo Oltramare, président du Consistoire, qui est descendu de son fauteuil pour déclarer avec force que nul n'avait le droit de s'opposer à une vocation, qu'elle se manifeste chez une femme ou chez un homme.

L'opposition a surtout été menée par M. le pasteur Grosclaude, que nous nous étonnons de trouver parmi nos adversaires, et par un autre membre du Consistoire, dont nous n'avons pu saisir le nom, et qui a déclaré tout net son intention de «torpiller» cette réforme! Malgré cette perspective effrayante, c'est à 3 voix de majorité (17 voix contre 14) qu'a été votée la motion en premier débat; mais comme il s'agit là d'une modification à la Constitution très démocratique de l'Eglise, le corps électoral masculin et féminin doit forcément être consulté en dernier ressort, ce qui fait que les débats du Consistoire ont le même caractère purement consultatif que ceux du Grand Conseil du printemps dernier sur l'initiative suffragiste. Tout de même, ce premier résultat acquis paraît de bon augure.

## Quelques remarques sur la psychologie de la mode

On peut considérer l'habillement des êtres humains comme un symbole de leur vie intérieure, comme un des moyens d'expression de leur être spirituel. Les couleurs claires et brillantes des vêtements, leur longueur, leur amplitude, le gonflement de leurs formes, ne traduisent-ils pas clairement un certain orgueil et même une disposition un peu agressive? tandis que des vêtements sombres et modestes, aux lignes étroites, aux formes étroites, révèlent un état de dépression ou un sentiment d'inferiorité.

Dans cet effort de symbolisation, tour à tour le vêtement dissimile et atténue, découvre et accentue; et comme son choix dépend de notre volonté, il constitue un puissant moyen de tromperie dont chacun peut user à volonté. Au but primitif du vêtement, qui est de servir de protection contre les intempéries, s'ajoutent de nouveaux buts. On s'habille pour se parer, afin de plaire: on s'habille aussi pour avoir la satisfaction de se mettre en valeur dans la société.

Chacun éprouve plus ou moins le besoin de plaire. Or, la parure n'est pas seulement un moyen d'augmenter notre charme personnel afin de gagner l'attention d'un partenaire de l'autre sexe; mais, d'une manière plus générale, elle est le moyen d'attraction par excellence qui facilite l'accès auprès de notre prochain: elle est en quelque sorte une carte de visite. Grâce à l'art de s'habiller, la femme laide ou l'homme qui manque de prestance trouvent une merveilleuse possibilité de rivaliser avec d'autres par leur apparence extérieure; car l'admiration qu'éveille une parure agréable fait oublier l'absence de charme naturel et, bien souvent, adoucit une impression défavorable.

Pour toutes les personnes qui souhaitent de